

Le SNECA invite au débrayage du 22 janvier. Pourquoi ?

Le mouvement social national prévu le jeudi 22 janvier de 8h30 à 10h30 repose sur deux motifs :

1. Les négociations nationales sur les salaires d'un piètre niveau

Celles-ci concernent exclusivement l'augmentation sur le salaire de base : RCE-RCI-RCP, soit 88% de la rémunération. (12% concernent la REC).

- **Pour 2026** la FNCA a décidé unilatéralement d'une hausse de 0,5% des RCE-RCI-RCP).



Pour 2026, dans la mesure où l'inflation prévisionnelle est annoncée à 1,25%, cela constituera une baisse de pouvoir d'achat de 0,81%.

Rappelons que c'était déjà la même situation en 2025

- Le tout dans un contexte pourtant marqué par des résultats économiques très solides, que ce soit le groupe, ou notre Caisse Régionale. Et les résultats 2025 attendus ne feront que confirmer.
- Et localement, notre REC est chaque année perfusée par la Direction, car de plus en plus difficile à atteindre, à cause d'objectifs démesurés.



Ne pas jeter sur la voie publique

TSVP...

2. Le programme national «Efficacité »

Le programme EFFICACITE va s'accompagner de restructurations à grande échelle inter Caisses Régionales, qui auront des impacts sur l'emploi dès 2027, au sein des services de Back-Office et Middle Office de chaque CR.

Le SNECA peut comprendre ce type de réorganisations visant à concentrer les moyens, compte tenu notamment du développement de l'Intelligence Artificielle.

En revanche, nous dénonçons l'opacité entourant ce dossier, dont l'avancement se fait sans visibilité suffisante, sans communication, avec un volet social inconnu.

Devant la déception et de l'inquiétude légitimes des collègues nous nous associons à ce mouvement national :

**Mobilisons-nous, en nous réunissant
Jeudi 22 janvier 2026, pour un débrayage
de 08 h 30 à 10 h 30**

Rendez-vous sur le parvis de l'un des 2 sites Aix, Avignon ou Gap.

Pour les salariés des agences éloignées des 2 sites, vous pouvez débrayer en arrivant 2 heures plus tard dans votre agence.

Tout salarié dispose de son droit au débrayage.

Par courtoisie, prévenez votre manager (pas de délai de prévenance à respecter)

Dans tous les cas, votre ordinateur professionnel doit être éteint.

Merci d'avance de votre mobilisation !

Vos représentants du personnel :

Vos élus : Lionel Gamba, Stephanie Gomez, Arnaud Deslandes, Carine Mirafiore, William Dumonteil, Daphnée Vigouroux, Jerome Marciniak, Laurence Ezban, Gerald Michel, Laetitia Grimaldi, Laurent Sabatier, Marlene Deslandes.